



VIE DE L'I.C.E.M.

De Dordogne, à la mi-novembre, nous est parvenu ce billet. Vous le lirez bien tard mais nous savons que votre tristesse égalera la nôtre, vous tous qui saviez son sourire et qui passiez par leur maison au détour des vacances, si nombreux.

Louis, nous te disons notre affection.

Mina KAGAN 5 décembre 1917 - 25 août 1942
Mina LEBRETON 25 août 1942 - 27 octobre 1984
hôpital de Bordeaux.

Maman de Claudine, Annette, Yannick.

Mina n'est plus
Mina n'est plus qu'un souvenir
au fond de nous, ses proches,
au fond de nous, ses amies, ses amis.

Mina n'est plus que pour mémoire.
Elle avait fait don de son corps à la faculté de médecine de Bordeaux.

Ses restes seront incinérés
et ses cendres déposées

au pied du tilleul qu'elle aimait.

Dans les branches, au-dessus d'elle, le vent de la vallée pourra murmurer...

« Ou es-tu tombeau de ma mie

Sans me dire adieu, elle partit

Je pleurai disant à l'écho

Dis-moi n'es-tu pas Souliko ».

Un air qu'elle aimait entre tous

Un air venu de l'Est comme elle.

N'envoyez pas de condoléances

Mais pensez à elle

Ou parlez nous d'elle

Pour qu'elle revive un peu encore.

De ces mots

De ces moments d'elle

Nous ferons ensemble

Le livre de la vie de Mina

Pour ses petits-enfants

Frédéric et Isabelle.

Une maladie sournoise a brisé la vie d'un couple et nous montre que le bonheur n'est jamais pour demain.

Il est d'aujourd'hui ou d'hier. Ce bonheur, qui n'est pas aux antipodes, consiste à garder ceux qu'on aime près de soi...

RECONNAISSANCE DU ROLE DE L'I.C.E.M. : agrément et habilitation

Au cours de sa séance du 6 mars 1984 le C.N.A.F.C.E.N. (1) (Comité National des Actions de Formation Complémentaires à l'Education Nationale) a agréé, entre autres, notre mouvement pédagogique au titre des associations menant des actions de formation complémentaire à l'Education Nationale. (B.O. n° 38 du 25.10.84 page 3 745).

Au cours de sa séance du 5 juin 1984 le C.N.A.C.E.P. (2) (Comité National des Associations Complémentaires à l'Enseignement Public) a habilité notre mouvement au titre des associations complémentaires à l'enseignement public.

L'agrément, l'habilitation, qu'est-ce que cela implique pour l'ensemble des militants de l'I.C.E.M. ?

A. L'AGRÈMENT

Il faut tout d'abord savoir que l'I.C.E.M. au plan national étant constitué statutairement par les groupes départementaux et les commissions nationales (en association 1901 ou non) ces groupes et ces commissions sont de fait également agréés.

Quels avantages donnent l'agrément ?

« Les mouvements agréés pourront passer des conventions de coopération avec les missions académiques à la formation des personnels de manière à préciser leur champ d'intervention et les objectifs recherchés. La mise en œuvre concrète de ces conventions pourra faire l'objet de dispositions spécifiques, arrêtées en fonction des besoins avec les universités, l'I.N.R.P., les C.R.D.P. ou tout autre organisme public de formation des personnels placé sous tutelle du ministère de l'Education Nationale. A titre exceptionnel, ils pourront passer des conventions nationales finalisées avec le ministre de l'Education Nationale après instruction par la mission à la formation et à la recherche pédagogique ». (Circulaire n° 83-085 du 15.2.83).

L'agrément conduit le ministère à nous soutenir sur le plan structurel. Ce soutien peut prendre la forme d'une subvention globale de fonctionnement, de mises à disposition de personnels à temps complet ou partiel, d'un contingent d'autorisations spéciales d'absences pour participer à nos groupes d'études, de réflexion et de décision. Il faut remarquer que toutes ces dispositions ont été effectives avant même que l'agrément officiel ne soit prononcé. En fait cet agrément ratifie une situation et surtout institutionnalise ce qui existait en partie depuis 1982. :

• concernant les mises à disposition des personnels, les mouvements pédagogiques relèvent de la procédure instaurée par l'instruction ministérielle n° 82-218 du 19 mai 1982 (n° 22 du 3 juin 82) à savoir il n'y a pas recours aux avis préalables des C.R.A.C.E.P. (Comité Régionaux des Associations Complémentaires à l'Enseignement Public), remplacés par les avis du C.N.A.F.C.E.N. qui transmet pour décision au C.N.A.C.E.P. (Comité National des Associations Complémentaires à l'Enseignement Public (voir ci-après).

B. L'HABILITATION

Notre mouvement étant habilité par le C.N.A.C.E.P. est reconnu comme association complémentaire à l'Enseignement public. Cela élargit notre champ d'intervention (le C.N.A.F.C.E.N. étant plus centré sur les actions de formation complémentaire), c'est une reconnaissance politique supplémentaire qui confirme le rôle important que notre mouvement a joué et devra jouer dans l'avenir.

(1) Actuellement nous avons 2 sièges au C.N.A.F.C.E.N. occupés par ISABEY Henri et LESPINE Pierre (Secrétariat collectif).

(2) Actuellement nous ne siégeons pas au C.N.A.C.E.P.

SUR VOTRE AGENDA

Journées d'études de l'I.C.E.M. :
BÉZIERS les 2 - 3 - 4 avril 1985.

Congrès 1985 de l'I.C.E.M. : LYON du 26 au 29 août 1985.

Dates des réunions du Comité d'Animation :
26 - 27 - 28 janvier 1985 — 1^{er} avril — 5 avril — 1^{er} - 2 - 3 juin —
25 août — 29 août.

DANS LES SECTEURS DE TRAVAIL

*Et puisqu'on parle
d'éducation civique...*

L'ÉCONOMIE A DÉCOUVRIR

Des ouvrières faïencières de Longwy, Meurthe-et-Moselle, ont créé une association qui leur permet d'exercer leur profession.

Le matériel nécessaire à la production, c'est-à-dire les machines et les outils, sont la propriété des travailleuses. Et ce sont les travailleuses :

- qui choisissent les gestionnaires,
- qui prennent les décisions nécessaires au développement de leur entreprise,
- qui fixent les objectifs à réaliser.

Les décisions importantes sont prises en assemblée générale et chaque travailleuse a le même droit de vote.

Cette entreprise fonctionne comme une coopérative. En effet, l'association formée par ces ouvrières est une Société Coopérative Ouvrière de Production, une S.C.O.P.

EN SEPTEMBRE 1983, IL Y AVAIT EN FRANCE 1 260 S.C.O.P. EMPLOYANT PLUS DE 41 000 PERSONNES. ET CHAQUE MOIS SE CRÉENT DE NOUVELLES S.C.O.P.

Peut-être y a-t-il parmi les parents de vos élèves ou parmi les amis de votre école, des travailleurs qui sont sociétaires d'une coopérative ouvrière.

Et si votre classe les invitait ou rendait visite à leur entreprise ?

Dans quelles circonstances leur S.C.O.P. a-t-elle été créée ?

Qui a apporté le capital nécessaire au démarrage ?

Que produit cette S.C.O.P. ?

En quoi consistent les moyens de production ? Qui en est le propriétaire ?

Ces moyens de production sont-ils améliorés, augmentés, renouvelés au fur et à mesure des progrès techniques ? Qui en prend les décisions ? Comment ?

La S.C.O.P. fait-elle des bénéfices ? A qui reviennent-ils ? Comment se fait la répartition ?

Comment sont prises les décisions importantes ?

Les conditions de travail, de l'avis des travailleurs, sont-elles différentes de celles d'une entreprise classique ? En quoi ? Pourquoi ?

Envoyez-nous le compte rendu de vos enquêtes, de vos interviews, même si vous n'avez pas réponse à toutes les questions.

Grâce à la participation de votre classe à la collecte d'informations nous pourrions aboutir à l'édition d'une brochure B.T. sur les sociétés coopératives ouvrières de production, brochure qui fait défaut dans notre collection à l'heure où se créent de nombreuses entreprises de ce type sous l'impulsion de travailleurs qui se regroupent pour ne pas s'installer dans le chômage.

Vous pouvez également écrire à L. Buessler - 14, rue Jean Flory 68800 Thann pour avoir des compléments d'information sur des points précis concernant les S.C.O.P. (adresse, documents, etc.).

Ouvrage signalé

L'ÉCONOMIE SOCIALE
MYTHES ET RÉALITÉS

Editions Chronique Sociale - 108 pages - 50 F.

L'économie sociale est à la mode. Tout le monde en parle, chacun s'y intéresse. De l'ouvrier menacé de chômage qui crée une S.C.O.P., à l'Etat qui développe une politique de l'économie sociale, en passant par les syndicats, tous en demandent, mais tous demandent-ils la même chose ? Ce monde foisonnant de l'économie sociale, dont les trois branches essentielles sont les Coopératives, les Associations et la Mutualité, est-il en mesure de se proposer une logique différente de celle imposée par le système dominant (économie libérale plus économie administrée) ?

« Qu'est devenue, au cours de l'évolution, l'utopie des fondateurs du XIX^e siècle ? Quel rôle peut jouer aujourd'hui cette nouvelle économie sociale alternative ? Autant de questions que pose cet ouvrage, au-delà d'une description nécessaire de ce que l'on appelle de plus en plus le Tiers secteur. Le contexte de crise n'est pas non plus absent de notre réflexion.

Et puisque l'économie sociale est aujourd'hui conviée à la lutte pour l'emploi, d'autres perspectives s'ouvrent à elle : la décentralisation, les solidarités à créer. Entre l'utopie fondatrice et la réalité quotidienne, quelles chances pour l'économie sociale ?

L'auteur

Né en 1947, à Saint-Laurent-du-Pont (Chartreuse), François Boursier collabore aux activités de la Chronique Sociale (Revue « A l'écoute du monde » - le « Fait du mois »). Il est actuellement professeur d'histoire et géographie. Il a déjà publié : « L'état dans nos têtes », Ed. Chronique Sociale.

Cet ouvrage, d'accès facile, donne une vue d'ensemble sur le secteur dit de l'économie sociale. Il peut donc être conseillé pour une première approche globale et ceci d'autant plus qu'il propose au lecteur, à la fin de chaque chapitre, des références de livres, études ou publications périodiques, qui permettent un approfondissement. On y trouve également les adresses des principales structures fédératives de l'économie sociale.

L'ÉCONOMIE A DÉCOUVRIR, nouveau chantier de l'I.C.E.M. Circulaires de travail à demander à L. Buessler (adresse ci-contre). Rubrique régulière dans L'Éducateur.



*à toutes les classes
maternelles et C.P.*

J magazine sera présent au congrès de l'A.G.I.E.M. (Association Générale des Institutrices et des Instituteurs d'Ecole Maternelle) qui a invité l'I.C.E.M. à participer à ses congrès.

Le thème de cette année étant :

« L'enfant aujourd'hui sur les chemins de l'imaginaire »,

l'Équipe J magazine a proposé d'animer durant ce congrès un atelier intitulé :

« L'imaginaire d'enfants au service de l'imaginaire d'autres enfants. Comment prendre en compte l'expression de l'imaginaire enfantin, la valoriser et la communiquer aux autres. »

Afin de pouvoir animer notre atelier, de montrer en quoi notre démarche est originale, que la revue prend en compte l'imaginaire des enfants dans leur expression écrite, orale, graphique, nous aurions besoin de documents :

- diapositives,
- vidéos,
- enregistrements sonores montrant des petits (maternelle, C.P.) en situations de création :
- réalisation d'albums
- dessins
- écriture d'histoires
- récits d'histoires inventées
- ateliers d'expression artistique
- etc.

Envoyez vos documents à Marlène Boyer - Ecole maternelle - Pouru-St Rémy - 08140 Douzy sans oublier d'inscrire vos noms et adresses pour nous permettre de vous les renvoyer.

Il nous faudrait tous ces documents pour début mars 85.

J magazine vous remercie.

BIBLIOTHÈQUES ENFANTINES

On connaît leur raison d'être : diffuser l'expression authentique des enfants. Mais la critique revient souvent : elles ne sont pas bien reçues car les enfants n'accrochent pas. Il y a bien expression mais pas communication.

Et voilà qu'au catalogue de la C.E.L. on annonce la 6^e série. Elle est en vente. On parle aussi de la 7^e. Elle est à l'édition.

On dit même que ces nouveaux livrets sont beaucoup plus courts et nettement plus attrayants. La recette est simple, couleurs chouettes, mise en page soignée, texte travaillé. Evidemment les adultes sont intervenus. Certains diront « crime », d'autres penseront que ça sent toujours aussi bon le gamin et que ça plaît aux plus jeunes des lecteurs possibles.

A vous de juger et d'apprécier.
Mais la série suivante ?

Enthousiasmé comme tu le seras, tu va brûler d'envie de participer à son élaboration. Il n'est rien de plus facile. Il te suffira d'y penser à tout moment. Et lorsqu'un gamin racontera une histoire, une aventure, un conte, une poésie, au lieu de proposer d'en faire un texte, un album, dis tout de suite : Bibliothèque Infantile et organise le travail sur 8 pages ! Ensuite il suffit d'envoyer une photocopie ou original (qui te sera retourné) aux responsables du chantier.

Des conseils ?

1. Penser à la compréhension du texte. Eliminer toute difficulté de lecture : mots peu connus à l'écrit, expression locale, vocabulaire trop particulier. C'est dommage. Mais penser avant tout à la communication.

2. Penser à la compréhension des dessins. S'ils ne sont pas faits par un seul enfant, il faut alors organiser un travail des groupes afin que les pages aient vraiment un air de famille. Imaginer les dessins en même temps que l'histoire, car ils ne doivent pas être là pour rendre le livret agréable. Ils apportent un détail, ils insistent sur ce qui est capital, ils évitent du baratin.

3. Retenir les adresses des responsables :

Pierre Varenne, Ecole de Champlay, 89300 Joigny.
Jackie Delobbe, C.E.L., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex qui diffusera chaque projet afin qu'il soit testé et te tiendra au courant des résultats (tu peux demander à tester les projets des autres).

Alors, à bientôt !

AUTOUR DE NOUS, PRÈS DE NOUS

On nous signale

Le double numéro d'Enfance,
paru mi-novembre.

Ce numéro comporte une étude, signée Jeannine Despinette, sur **LES PRIX LITTÉRAIRES POUR LA JEUNESSE DANS LE MONDE**, thème qui doit intéresser : éditeurs, libraires, auteurs, illustrateurs et tout lecteur.

Cette revue spécialisée en psychologie, a consacré cette fois, un article rigoureusement documenté sur les règlements de tous les prix existants, la composition des jurys, les livres ou lauréats primés, la finalité depuis la première création.

Ce travail présente des tableaux quantitatifs, historiques, et géographiques des prix, des tableaux comparatifs et fait une large part aux prix français qu'ils soient d'initiatives privées, professionnelles, associatives ou officielles, ainsi qu'aux prix internationaux.

Il se conclue par quelques réflexions et commentaires de l'auteur, spécialiste de littérature pour la jeunesse et membre de jurys internationaux.

(Revue Enfance, 41, rue Gay Lussac, 75005 Paris. Tél. : 354.77.67. Le numéro 100 F, franco de port).

DES LIVRES PARUS :

- **Pour une mathématique populaire**
Libres recherches d'adolescents au collège
Edmond Lèmery
Casterman E3 Témoignages
- **École sous surveillance**
L'inspection en question
Collectif ICEM - Éditions Syros
- **Croqu'Odile, Crocodile**
La pédagogie relationnelle
de lecture-écriture
Collectif I.C.E.M.
Casterman E3 Témoignages
- **L'aventure documentaire**
Michel Barré
Casterman E 3 Témoignages
- **Les rois nus**
Pour un nouveau statut de l'enfance
Jacky Chassanne
Casterman E3 Témoignages
- **Histoire partout - Géo tout le temps**
par la commission Histoire-Géo de l'I.C.E.M.
Editions Syros.

DES REVUES EN COURS D'ÉDITION :

Créations n° 20

- Les ateliers d'enfants à Beaubourg
- Le travail de la terre à Beaubourg
- Maternelle : des dessins au stylo-feutre
- 2^d degré : les épouvantails
- Poète adulte : Jean-Paul Chague

DES OUTILS

EN ÉDITION DÉFINITIVE

- Fichier lecture A 2^e série • Fichier lecture O 2^e série

DE LA DOCUMENTATION



256
Mécanicien-navigant
sur Airbus A 300
257
Le voyage
d'une lettre



475
Voyager dans l'espace
476
Vivre et travailler
dans l'espace



960
Petite fille en 1900
961
Cuisiniers de
restaurant



171
Tendances littéraires
de la chanson de
Roland à Marguerite
Duras
172
Les enfants au travail
dans les usines au
XIX^e s.